INSCRIPTION RESTAURANT SCOLAIRE

ENFANT ECOLE MATERNELLE

OCTOBRE 2020

A retourner en mairie impérativement avant le : 25 Septembre 2020 Merci de respecter cette date

Fax de la Mairie: 02.35.30.77.14

NOM de l'Enfant :	1 er et 2 ème enfant	3.95 € le repas
PRENOM:	3 ème enfant	2.95 € le repas
<u>CLASSE</u> : <u>NOM de</u>	PINSTITUTEUR OBLIGATOIRE	<u>E</u> : M.
Nombre de repas commandés pour le (Détail sur calendrier ci-joint en coch		
	repas x 3.95 € = repas x 2.95 € =	
Total à	payer <u>:</u> €	

Le montant total des repas de cantine sera à régler par chèque à l'ordre du trésor public ou en espèces avec l'appoint. Tous les règlements devront être déposés en Mairie pour le <u>05 Novembre 2020 IMPERATIVEMENT</u>.

La permanence pour les paiements aura lieu le Lundi et Mardi UNIQUEMENT de 16 h à 19 h à la Mairie.

LE DELAI PASSE, LA MAIRIE N'ACCEPTERA PLUS LES REGLEMENTS, LES PARENTS DEVRONT S'ADRESSER DIRECTEMENT AU TRESOR PUBLIC DE ST ROMAIN DE COLBOSC

LUNDI		05	12	
MARDI		06	13	
JEUDI	01	08	15	
VENDREDI	02	09	16	

Entourez les jours ou l'enfant mange à la cantine

Merci de respecter scrupuleusement le planning

INSCRIPTION RESTAURANT SCOLAIRE

ENFANT ECOLE PRIMAIRE

OCTOBRE 2020

A retourner en mairie impérativement avant le : 25 Septembre 2020 Merci de respecter cette date

Fax de la Mairie : 02.35.30.77.14

NOM de l'Enfant :		1 ^{er} et 2 ème enfant	4,05 € le repas
PRENOM:		3 ème enfant	3,05 € le repas
<u>CLASSE</u> : <u>NO</u>	M de l'INSTITUTEUR	R OBLIGATOIRE :	M .
Nombre de repas commandé (Détail sur calendrier ci-join		re 2020	
	repas x 4.0		
	Total à naver	€	

Le montant total des repas de cantine sera à régler par chèque à l'ordre du trésor public ou en espèces avec l'appoint. Tous les règlements devront être déposés en Mairie pour le 05 Novembre 2020 IMPERATIVEMENT.

La permanence pour les paiements aura lieu le Lundi et Mardi UNIQUEMENT de 16 h à 19 h à la Mairie.

LE DELAI PASSE, LA MAIRIE N'ACCEPTERA PLUS LES REGLEMENTS, LES PARENTS DEVRONT S'ADRESSER DIRECTEMENT AU TRESOR PUBLIC DE ST ROMAIN DE COLBOSC

LUNDI		05	12	
MARDI		06	13	
JEUDI	01	08	15	
VENDREDI	02	09	16	

Entourez les jours ou l'enfant mange à la cantine

Merci de respecter scrupuleusement le planning